

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Geld, Währung und Kredit
Schlagworte	Nationalbank
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Canetg, Fabio Dürrenmatt, Nico Hirter, Hans Schär, Suzanne Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Canetg, Fabio; Dürrenmatt, Nico; Hirter, Hans; Schär, Suzanne; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Nationalbank, Gesellschaftliche Debatte, 1989 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	ĺ
Wirtschaft	1
Geld, Währung und Kredit	1
Geldpolitik	•
Nationalbank	4
Banken	9

Abkürzungsverzeichnis

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement
AHV Alters- und Hinterlassenenversicherung

SNB Schweizerische Nationalbank

FINMA Eidgenössische Finanzmarktaufsicht

EU Europäische Union BIP Bruttoinlandsprodukt

KMU Kleine und mittlere Unternehmen

DLT Distributed Ledger Technology

Fed Federal Reserve

EZB Europäische Zentralbank
StWE Stockwerkeigentum

DFF Département fédéral des finances AVS Assurance-vieillesse et survivants

BNS Banque nationale suisse

FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

UE Union européenne
PIB Produit intérieur brut

PME petites et moyennes entreprises

DLT Distributed Ledger Technology

Fed Federal Reserve

BCE Banque centrale européenne

PPE Propriété par étage

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Geldpolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 31.12.1989 HANS HIRTER Die Nationalbank hielt im Einvernehmen mit dem Bundesrat an ihrer **restriktiven Geldmengenpolitik** fest. Die bereinigte Notenbankgeldmenge reduzierte sich 1989 um 1.9 Prozent; das anfangs Jahr genannte Wachstumsziel von +2 Prozent wurde damit deutlich unterschritten. Bereits in den ersten Monaten hatte die Nationalbank erkannt, dass sie ihren Kurs verschärfen musste, um die sich beschleunigende Teuerung in den Griff zu bekommen. Die einzelnen Aggregate entwickelten sich unterschiedlich: Die Geldmenge M1 (Bargeldumlauf und Sichteinlagen) lag im Durchschnitt um 5.5 Prozent unter dem Vorjahresstand und widerspiegelte damit die Reaktion des Publikums auf die gute Verzinsung der Termineinlagen. Bei der Geldmenge M3, welche zusätzlich auch die Termin- und Spareinlagen umfasst: verlangsamte sich das Wachstum im Vergleich zum Vorjahr von 9.8 Prozent auf 6.2 Prozent. Als Richtziel für 1990 legte die SNB im Einvernehmen mit dem Bundesrat ein Wachstum der bereinigten Notenbankgeldmenge um zwei Prozent fest. ¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 14.12.1990
HANS HIRTER

Die **Geldpolitik der Nationalbank** geriet im Berichtsjahr noch stärker unter Beschuss als im Vorjahr. Zum einen machte sich eine gewisse **Ungeduld bemerkbar**, da trotz der restriktiven Politik die Teuerung weiter anstieg. Zum anderen wurde aber – zum Teil von den selben Personen – eine Lockerung verlangt, um das Abgleiten in eine Rezession zu verhindern. Der Bundesrat stärkte jedoch der Nationalbank im allgemeinen den Rücken und betonte mehrmals, dass das Ziel der dauerhaften Preisstabilität nur über eine Politik des knappen Geldes erreicht werden könne. Die Gefahr einer dadurch ausgelösten Stagflation schien ihm noch im November wenig wahrscheinlich. ²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 15.01.2015 NICO DÜRRENMATT Das geldpolitische Jahr 2015 begann mit einem regelrechten Paukenschlag. Am 15. Januar gab der Präsident der Schweizerischen Nationalbank, Thomas Jordan, die sofortige Aufhebung des seit 2011 bestehenden Euro-Mindestkurses von CHF 1.20 bekannt. Begründet wurde dieser Schritt vor allem mit der divergierenden wirtschaftlichen und geldpolitischen Entwicklung in den beiden grossen Währungsräumen, der EU und den USA. Während sich in den Vereinigten Staaten eine allmähliche Erholung und eine Straffung der Geldpolitik abzeichnete, wurde von der Europäischen Zentralbank (EZB) eine weitere Lockerung ihrer Geldpolitik durch ein Ankaufsprogramm von Staatsanleihen erwartet. Diese Massnahme der EZB hätte den Euro gegenüber dem Franken weiter abgeschwächt und die SNB gezwungen, zusätzlich erhebliche Interventionen am Devisenmarkt zu tätigen. Einige Experten interpretierten den Entscheid der SNB-Spitze deshalb auch dahingehend, dass die SNB nicht mehr bereit gewesen sei, eine neuerliche Ausweitung der Bilanz und damit grössere Risiken in Kauf zu nehmen. Parallel zur Aufhebung des Euro-Mindestkurses gab die Nationalbank bekannt, die im Dezember 2014 eingeführten Negativzinsen auf den Giroguthaben der Banken per 22. Januar um 0,5% auf -0,75% zu senken. Sie wollte damit Anlagen in Schweizer Franken unattraktiver gestalten, um eine übermässige Aufwertung des Frankens zu verhindern. Zudem behielt sich die SNB ausdrücklich die Möglichkeit vor, weiterhin am Devisenmarkt einzugreifen, sollte dies aus ihrer Sicht notwendig sein.

Die Reaktionen auf den Entscheid der SNB fielen heftig aus, sowohl von Seiten der Finanzmärke als auch von Seiten der Politik. Während die Linke die Nationalbank vornehmlich kritisierte, zeigten die Bürgerlichen mehr Verständnis für die SNB und zollten ihr teilweise, zum Beispiel in der Person von Nationalrat Matter (svp, ZH), gar Respekt für ihren "mutigen Entscheid". Auch der Bundesrat zeigte sich überrascht von der Entscheidung der SNB. Wirtschaftsminister Schneider-Ammann anerkannte die zusätzlichen Schwierigkeiten, die den Unternehmen durch den Wegfall der Kursuntergrenze erwachsen würden, warnte aber gleichzeitig davor, in Alarmismus zu verfallen. Umso wichtiger sei es nun, den Unternehmen mit guten Rahmenbedingungen in anderen Bereichen (Beziehung zu Europa, Steuern, flexibler Arbeitsmarkt) Unterstützung und Planungssicherheit zu bieten.

Mit seinem Appell stiess der Bundesrat bei den Parteien jedoch auf taube Ohren. Sowohl das linke wie auch das rechte Lager wartete mit eigenen Rezepten auf, wie der Situation nach Aufhebung des Euromindestkurses zu begegnen sei. Nationalrätin Rytz (gp, BE) äusserste sich dahingehend, dass ein Eingriff des Staates in Form von vermehrten Investitionen in die Infrastruktur, von der konsequenten Umsetzung der Energiewende und von neuen Regeln im Finanzmarktbereich angezeigt sei; ihre Ratskollegin Leutenegger Oberholzer verlangte, mit einer dringlichen Revision des Kartellrechts einem übermässigen Einkaufstourismus entgegenzuwirken und einen Staatsfonds zu äufnen. Die bürgerliche Seite vermochte diesen Vorschlägen nichts abzugewinnen. Sie negierte die Notwendigkeit eines staatlichen Eingriffs deutlich und verwies, ähnlich wie der Bundesrat, auf die Wichtigkeit von wirtschaftlich guten Rahmenbedingungen, gewährleistet durch Ausbau des Freihandels, durch Bewahrung der bilateralen Beziehungen zur EU und durch steuerliche Entlastungen. Der Versuch, aus den Folgen der Aufgabe der Kursuntergrenze durch die SNB Profit zu schlagen und die Politik im eigenen Sinne zu beeinflussen, manifestierte sich auch in der grossen Anzahl im Laufe des Jahres eingereichter parlamentarischer Vorstösse, die die Problematik der Frankenstärke in der einen oder anderen Weise aufgriffen. ³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 10.12.2015 NICO DÜRRENMATT In ihrer **Inflationsprognose** gab die Schweizerische Nationalbank (SNB) bekannt, dass sie für das Jahr 2016 mit einer Teuerung von -0,5% rechnete und für 2017 eine Inflation von 0,3% erwartete. Diese Prognosen beruhen auf der Annahme, dass während des gesamten betrachteten Zeitraums der Zinssatz des 3-Monats-Libor (CHF) auf dem gegenwärtigen Niveau von -0,75% verbleibt. Damit veranschlagte die SNB die zukünftige Teuerung etwas tiefer als noch 3 Monate zuvor. Als Grund für diese Abweichung nannten die Währungshüter die sich leicht eingetrübten weltweiten Konjunkturaussichten. ⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 25.07.2017 GUILLAUME ZUMOFEN

Lors de l'été 2017, le **franc suisse s'est nettement déprécié face à la monnaie unique**. Il a ainsi atteint des niveaux records (~1.15) depuis l'abandon du taux plancher en 2015 par la Banque nationale suisse (BNS). Ce regain de l'euro a pris forme depuis fin avril avec la victoire d'Emmanuel Macron lors des élections présidentielles françaises. Ce succès a – selon la presse – marqué le recul des populismes en Europe et un retour de la confiance en la monnaie unique. Ainsi, dans le courant du mois de juillet, le cours de l'euro a progressivement passé la barre des 1.10 avant de flirter avec les 1.15. ⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 10.01.2019 GUILLAUME ZUMOFEN Face à une croissance mondiale ralentie et des prévisions conjoncturelles pessimistes, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de maintenir le cap de sa politique monétaire expansionniste. Une revalorisation des taux d'intérêt n'est donc pas à l'ordre du jour. Cette politique monétaire s'aligne également sur les décisions récentes de la Réserve fédérale américaine FED et de de la Banque centrale européenne (BCE) qui ont décidé de ne pas rehausser leur taux d'intérêt. 6

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 23.01.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

En janvier 2020, les **Etats-Unis ont placé la Suisse sur la liste des pays «à surveiller» en terme de manipulation des taux de change**. En effet, depuis de nombreuses années, la Suisse intervient largement sur le marché des changes afin de contenir l'appréciation du Franc face à l'Euro. Puis, en mars 2020, la crise financière, engendrée par le Covid-19, n'a fait que renforcer une situation prévalent depuis plusieurs années. Alors que le Franc se situait au-dessus de 1.08 pour 1 euro en janvier 2020, il a continué à s'apprécier durant la crise pour atteindre un nouveau seuil psychologique de 1.05 pour 1 euro. Afin de contrer l'effet d'annonce des Etats-Unis et de rassurer les marchés, le directeur de la Banque nationale suisse (BNS) Thomas Jordan est intervenu à plusieurs reprises dans la presse pour affirmer que la BNS ne manipulait pas les taux de change et que la décision des Etats-Unis n'aurait aucun impact sur la politique monétaire helvétique. ⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 17.03.2020 GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la baisse des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que la concrétisation du Brexit prédisaient une accalmie pour le franc suisse – valeur refuge en temps de crise –, les tensions géopolitiques entre les Etats-Unis et l'Iran, la crise politique en Allemagne et la crise du coronavirus ont imposé une **appréciation progressive du Franc suisse par rapport à l'Euro début 2020**. La barre des 1.08 franc suisse pour 1 euro a été passée en janvier 2020, puis le franc s'est rapproché de la barre des 1.06 pour 1 euro en février 2020. De nombreux experts estimaient alors que la

Banque nationale suisse (BNS) ne laisserait pas passer le franc en dessous de la barre symbolique de 1.05. Bien que la marge de manœuvre de la BNS s'est restreinte au fil des années, Thomas Jordan a affirmé, pour rassurer les investisseurs, que l'institution helvétique n'hésiterait pas à intervenir sur le marché des changes – malgré la menace des Etats-Unis – et à baisser encore les taux d'intérêts si nécessaire.

En février 2020, les experts estimaient encore que la crise du **Covid-19** n'aurait qu'un maigre impact sur l'économie et l'appréciation du franc. S'ils considéraient que l'appréciation progressive du franc restait la principale préoccupation économique, ils précisaient que la stabilisation de la crise politique en Allemagne permettrait au franc de remonter au-dessus de la barre des 1.10 pour 1 euro d'ici l'été 2020.

Finalement, la propagation du Covid-19 dans le monde a changé la donne dès fin février. Une forte agitation a animé les marchés financiers. Ainsi, la tendance progressive baissière du franc suisse s'est transformée en une **forte volatilité** qui a fait varier le franc au-delà de la barre de 1.06 franc suisse pour 1 euro. A partir de là, la crise économique et financière mondiale liée au coronavirus, et notamment le freinage des échanges internationaux, ont relégué le franc fort au second rang des priorités des entreprises helvétiques importatrices et exportatrices. En résumé, alors que le franc fort inquiétait l'économie helvétique en début d'année, il a été éclipsé par la crise économique liée au coronavirus, qui elle était sous-estimée en début d'année encore. ⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 19.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La crise du Covid-19 a imposé une **forte pression à la hausse sur le franc suisse**. En effet, en tant que valeur refuge, le taux de change avec l'Euro a flirté avec le plancher symbolique de 1.05 CHF/EUR. Afin de soutenir l'économie helvétique, la Banque nationale suisse (BNS) est donc massivement intervenue sur le marché, en vendant entre 70 et 100 milliards de devises, notamment de l'Euro. La politique de la BNS a permis ainsi de ralentir l'appréciation du franc suisse. Puis, le déconfinement progressif de plusieurs pays, notamment européens, couplé au plan de relance de 750 milliards d'euros adopté par la zone Euro a permis de stabiliser le taux de change à 1.08, son niveau avant la crise du Covid-19. 9

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 17.12.2020 GUILLAUME ZUMOFEN

Les Etats-Unis ont placé la Suisse sur la liste noire des pays manipulateurs de devises. La Banque nationale Suisse (BNS) a véhément répliqué qu'aucune manipulation de devises n'est et ne sera effectuée. Cette décision du Trésor américain se base sur trois critères: l'excédent de la balance courante, l'excédent commercial avec les Etats-Unis et les interventions sur les marchés à un niveau supérieur à 2 pour cent du PIB helvétique. Alors que les deux premiers critères existaient déjà au début de l'année 2020, le troisième critère s'est matérialisé suite aux conséquences économiques et financières du Covid-19. Néanmoins, cette décision ne devrait pas entraîner des conséquences majeures pour l'économie helvétique, ni sur les relations américanohelvétiques. 10

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 25.02.2021 GUILLAUME ZUMOFEN

Début 2021, le **cours euro-franc a passé la barre des 1.10** pour atteindre 1.11 fin février. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis novembre 2018. Cet affaiblissement a permis également au dollar de remonter à 0.93 centimes. Dans les détails, il a été provoqué par plusieurs facteurs. Premièrement, la reprise post-covid, dopée par la vaccination, a détendu le marché monétaire et éloigné les investisseurs des valeurs refuges. Deuxièmement, la nomination de Mario Draghi, comme président du Conseil des ministres en Italie, a rassuré la zone Euro. Troisièmement, la remonté des taux et les perspectives d'inflation aux Etats-Unis ont boosté le dollar. Néanmoins, plusieurs observatrices et observateurs prédisent une embellie éphémère pour les entreprises exportatrices helvétiques. ¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 17.04.2021 GUILLAUME ZUMOFEN Bien que la Suisse remplisse toujours les critères américains, **l'administration** américaine l'a enlevée de la liste noire des pays manipulateurs de devises. Cette modification, induite par la nouvelle dynamique instaurée par le président Joe Biden, correspond plus à un retour des Etats-Unis sur la scène du multilatéralisme et à une meilleure compréhension du système helvétique atypique, plutôt qu'à une modification de la politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS). La Suisse n'est donc plus considérée comme un pays manipulateur de devises, mais ses interventions sur les marchés des changes demeurent sous surveillance. ¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 04.12.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

L'administration américaine a définitivement retiré la Suisse, et plus précisément la BNS, de la liste noire des pays manipulateurs de devises. Néanmoins, le Trésor américain continuera de surveiller les interventions de la BNS sur le marché. ¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 10.02.2022 GUILLAUME ZUMOFEN D'après de nombreux économistes, la situation conjoncturelle de la Suisse n'impose plus des taux directeurs négatifs. Par conséquent, la Banque nationale suisse (BNS) devrait annoncer un **rehaussement des taux directeurs d'ici mars 2023** au plus tard. Cette évolution est notamment le fruit d'une hausse des taux de la Réserve fédérale aux Etats-Unis (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE). Néanmoins, d'autres observateurs prédisent que la BNS va essayer de repousser cette échéance afin d'éviter de mettre une pression supplémentaire à la hausse sur le franc. En effet, une hausse des taux directeurs renforcerait l'attractivité du franc suisse qui navigue déjà proche de la parité avec l'euro. ¹⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 28.04.2022 GUILLAUME 7UMOFEN La guerre en Ukraine a redistribué les cartes sur le marché des devises. Dans un premier temps, le franc suisse s'est imposé comme valeur refuge. Par conséquent, sa valeur s'est appréciée face à l'euro. Pour être précis, le franc suisse a atteint la parité avec l'euro début mars. La Banque nationale suisse (BNS) est donc massivement intervenue sur le marchés des changes. D'après les statistiques de dépôt, la BNS a «injecté» CHF 2.4 milliards sur le marché des changes afin de freiner l'appréciation du franc suisse.

Puis, dans un deuxième temps, le dollar américain et le yen japonais, plus éloigné du conflit, se sont imposés face au franc suisse comme valeur refuge. Cette dynamique a entraîné une forte revalorisation du dollar face au franc suisse. Fin avril, le dollar et le franc suisse flirtaient donc avec la parité. Ainsi, au printemps 2022, 1 franc suisse valait approximativement 1 dollar américain et 1 euro.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 16.06.2022 GUILLAUME ZUMOFEN

Face à une inflation galopante, et donc à la hausse des prix de biens et services qui ne sont pas directement impactés par la guerre en Ukraine ou les conséquences économiques de la crise du Covid-19, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de rehausser son taux directeur de 0.50 points. Après sept années de stabilité, le taux directeur est passé de -0.75 à -0.25. Ce premier pas en direction de la fin des taux négatifs a surpris la sphère financière et économique helvétique. Même si certains observateurs se hasardaient à prédire une hausse prochaine du taux directeur, les plus perspicaces annonçaient une hausse pour septembre 2022, et d'uniquement 0.25 points. Au final, cette décision de politique monétaire a été non seulement accueillie chaleureusement par l'économie suisse, mais a également permis de renforcer la crédibilité et l'indépendance de la BNS. De son côté, le président de la direction générale, Thomas Jordan, a confirmé que ce relèvement du taux avait pour objectif de lutter contre l'inflation, et qu'il était possible que «d'autres relèvements de taux soient nécessaires à moyen terme pour lutter contre l'inflation». ¹⁶

Nationalbank

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 18.06.1992 HANS HIRTER Im Rahmen seiner Sanierungsmassnahmen für den Bundeshaushalt hatte sich der Bundesrat mit der Nationalbank (SNB) geeinigt, dass diese in Zukunft einen wesentlich höheren Anteil ihrer Gewinnüberschüsse an den Bund und die Kantone abliefern soll. Bisher hatte die Nationalbank lediglich CHF 8 Mio. abgeliefert, und den Rest des mit Devisen- und Zinsgeschäften effektiv erwirtschafteten Gewinns, der in den letzten Jahren die Milliardenhöhe überschritten hatte, den Reserven zugewiesen. Bei der erhöhten Gewinnausschüttung muss allerdings weiterhin gewährleistet sein, dass die Notenbank ihren Bestand an nicht währungsgesicherten Devisenreserven auch in Zukunft ausbauen kann. Für das Geschäftsjahr 1992 wies die SNB einen Ertragsüberschuss von CHF 2.4 Mrd. aus und konnte davon CHF 600 Mio. zu einem Drittel an den Bund und zu zwei Dritteln an die Kantone überweisen. Da die finanzschwachen Kantone vom Subventionsabbau im Rahmen Sanierungsmassnahmen stärker betroffen sind, beantragte der Bundesrat dem Parlament, diese Härten dadurch zu kompensieren, dass bei der Verteilung auf die Kantone nicht mehr ausschliesslich auf die Wohnbevölkerung, sondern auch auf die Finanzkraft abgestellt wird. 16

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.12.2000 HANS HIRTER Auf Ende Jahr trat **Nationalbankpräsident** Hans Meyer altershalber zurück. Zu seinem Nachfolger wählte der Bundesrat den bisherigen Vizedirektor Jean-Piere Roth. Damit überging er den Vorschlag des Bankrates, welcher das dritte Direktoriumsmitglied, Bruno Gehrig, vorgeschlagen hatte. Die Regierung begründete ihren Entscheid auch mit sprachpolitischen Argumenten – erst einmal war die bald 100-jährige SNB von einem Romand geleitet worden (Pierre Languetin, 1985-88). Neu ins Direktorium gewählt wurde Niklaus Blattner. ¹⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 22.09.2002 HANS HIRTER Die Auseinandersetzung über die Frage, ob mit dem Erlös aus dem Verkauf der nicht mehr benötigten Goldbestände der Nationalbank eine **Solidaritätsstiftung** gegründet werden soll, fand im Berichtsjahr ihren Abschluss. Volk und Stände lehnten die von Bundesrat und Parlament vorgeschlagene Drittelslösung (je ein Drittel der Erträge eines aus den Goldverkäufen alimentierten Fonds an eine Solidaritätsstiftung, an die AHV und an die Kantone) in einer Volksabstimmung ab. Sie sprachen sich aber auch gegen die von der SVP mit einer Volksinitiative geforderte Zuweisung der gesamten Verkaufserträge an die AHV aus.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 22.06.2007 HANS HIRTER Die Nationalbank feierte 2007 ihr hundertjähriges Bestehen. 18

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.12.2010 SUZANNE SCHÄR Die Frankenstärke und die massiven Deviseninterventionen drückten auf die **Performanz der SNB**. Im Juli gab sie Wechselkursverluste auf den Fremdwährungsbeständen von über 14 Mia Fr. und einen erwarteten Halbjahresverlust (des Stammhauses) von rund 4 Mia Fr. bekannt. Dank der Gewinne aus dem UBS-Sonderfonds belief sich der Konzernverlust im ersten Halbjahr dann auf 2,8 Mia Fr. Aufgrund der Wechselkursverluste auf den im ersten Halbjahr angehäuften Devisenanlagen drehte sich die Negativspirale weiter, so dass das Stammhaus der SNB Ende 2010 einen Verlust von 21 Mia Fr., der Konzern von 19,2 Mia Fr. auswies, die ohne die Gewinne aus den Goldgeschäften noch höher ausgefallen wären. Die Darlehen der SNB an den Auffangfonds für toxische UBS-Papiere betrug Ende 2010 noch etwas unter 12 Mia. Fr. (Ende 2009: knapp 21 Mia Fr.). ¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 23.12.2011 FABIO CANETG Ende Jahr gab der Bankrat der SNB bekannt, dass er **Gerüchte um Insiderhandel** durch den Präsidenten des Direktoriums, Philippe Hildebrand, auf dessen Antrag hin in Prüfung gegeben hatte, jedoch nichts zu beanstanden gehabt habe. Dem Direktoriumspräsident wurde vorgeworfen, die Einführung einer Kursuntergrenze des Schweizer Frankens gegenüber dem Euro zur persönlichen finanziellen Bereicherung genutzt zu haben. Der Vorwurf konnte bis zum Jahresende weder erhärtet noch entkräftet werden. ²⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 29.04.2016 NICO DÜRRENMATT

Seit geraumer Zeit erfreut sich die Idee zur Schaffung eines Staatsfonds mit dem Zweck, die Frankenstärke zu bekämpfen, bei Exponenten aller politischen Lager und bei gewissen Ökonomen einiger Beliebtheit. Im Rahmen der Generalversammlung der Schweizerischen Nationalbank äusserte sich deren Präsident Thomas Jordan zu dieser ldee. Dabei wurde klar ersichtlich, dass der Nationalbankpräsident die Begeisterung für das Vorhaben nicht teilt, sondern ihm vielmehr äusserst kritisch gegenübersteht. Jordan hält die Schaffung eines Staatsfonds für keine gute Idee, weil durch die Devisenkäufe der Nationalbank – im Gegensatz zu den Ölverkäufen Norwegens, das in diesem Zusammenhang oft als Vorbild für die Schweiz angeführt wird - keine realen Gewinne geschaffen worden seien, die sich einem Fonds übertragen und dort anlegen liessen. Ein Überlassen der Devisen an einen Staatsfonds würde folglich das Eigenkapital der Nationalbank aufzehren, weshalb diese Vorgehensweise nicht möglich sei. Der Bund müsste der SNB die Fremdwährungsposten vielmehr abkaufen, was nur über eine zusätzliche Verschuldung möglich wäre und damit der Schuldenbremse zuwiderlaufen würde. Die Devisen dem Bund als Kredit zu vergeben, wird schliesslich durch ein Verbot im Nationalbankgesetz verunmöglicht. Nebst diesen Einwänden praktischer Natur rief Jordan in Erinnerung, dass die SNB ihre Devisenreserven in Zeiten hoher Inflation oder eines sich abwertenden Schweizer Frankens auch wieder müsse verkaufen können, um ihre geldpolitischen Ziele zu erreichen. Dies wäre nach einer Auslagerung der

Fremdwährungsbestände in einen Staatsfonds nicht mehr möglich. ²¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 10.01.2017 GUILLAUME ZUMOFEN Etant donné les modalités de distribution du bénéfice de la **Banque nationale suisse (BNS)**, les cantons peuvent se réjouir du **bénéfice** annoncé pour l'**année 2016**. Comme l'essentiel du revenu de la BNS provient des placements de devises et de l'or, les taux de change et le cours de ce métal précieux ont permis à la BNS de dégager un bénéfice de 24 milliards en 2016. Vu que ce bénéfice dépasse les 20 milliards, Confédération et cantons vont se partager environ 1,5 milliards de francs suisses. ²²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 11.02.2017 GUILLAUME ZUMOFEN Alors que le franc suisse s'est apprécié depuis le début de l'année 2017, plusieurs analystes économiques ont sous-entendu que l'attitude passive de la Banque nationale suisse (BNS) pourrait être dictée par l'ombre de l'administration américaine. En effet, un rapport, du Trésor américain, sur les politiques de taux de change placerait des pays comme l'Allemagne, la Chine, la Corée du Sud, Taïwan, le Japon et la Suisse dans le collimateur de l'administration américaine. Ainsi, la BNS opterait pour une attitude passive par crainte de se faire accuser de manipulation de sa monnaie. Si les Etats-Unis devraient calquer prioritairement leur viseur sur la Chine, qui possède un surplus commercial de 337 milliards de dollars sur les Etats-Unis, alors que le surplus commercial de la Suisse n'est que de 11 milliards de dollars, l'instabilité politique américaine actuelle pèserait comme une menace sur la tête de la BNS. A l'opposé, d'autres experts ont souligné que l'attitude passive de la BNS était tout simplement prévisible. L'économie suisse s'est accoutumée à un franc plus fort, et l'année 2016 fut très active. En effet, la BNS fut très active sur le marché des devises. Cette situation s'explique notamment par la situation du franc fort ou encore par rapport à l'impact du Brexit. Par conséquent, la BNS devrait moins intervenir en 2017. 23

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 15.06.2017 GUILLAUME ZUMOFEN La mèche du débat sur la création d'un **fonds souverain helvétique** a été rallumée au mois de juin 2017. Plusieurs voix se sont élevées pour remettre ce costume de "fonds souverain" à la BNS. La thématique a notamment été relancée par Daniel Kalt chef économiste à l'UBS. Alors que les milieux politiques semblent préparer un texte pour établir un fonds souverain, de nombreux acteurs de la place économique helvétique, comme la Banque nationale suisse (BNS), ont donné leur opinion dans la presse quotidienne. La BNS, par l'intermédiaire de Thomas Jordan, s'est prononcée contre l'idée d'un fonds souverain. Il a d'abord précisé que la situation helvétique était fortement différente des cas norvégiens et singapouriens. En effet, la croissance du bilan de la BNS ne repose pas sur des fonds propres mais sur une hausse de la masse monétaire. De plus, un fonds souverain pourrait engendrer une dynamique d'endettement qui n'est pas en adéquation avec la politique budgétaire suisse. Finalement, Thomas Jordan a précisé que des risques d'appréciation du franc seraient non négligeables. ²⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 16.08.2018 GUILLAUME ZUMOFEN En août, la Banque nationale suisse (BNS) a lancé le **nouveau billet de 200 CHF**, toujours de couleur brune mais de plus petite taille. Le graphisme du billet met à l'honneur la vocation scientifique helvétique. ²⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 06.03.2019 GUILLAUME ZUMOFEN La Banque nationale suisse (BNS) a présenté le billet de 1000 francs de la nouvelle série de billets de banque. Cette présentation a activé de nombreux débats liés notamment à l'unicité d'un billet d'une telle valeur en comparaison internationale, au risque de blanchiment d'argent et aux symboles choisis sur le billet qui s'inscrit dans la thématique de «La Suisse aux multiples facettes». Plusieurs études ont montré récemment, à la fois l'attachement des Suisses et Suissesses pour cette coupure qui représenterait 62% de l'argent liquide en circulation, mais aussi les risques d'utilisation illégale. La décision de la Banque centrale européenne (BCE) de ne plus imprimer de billet de 500 euros a notamment été citée en exemple. ²⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 10.01.2020 GUILLAUME ZUMOFEN La Banque nationale suisse (BNS) a dégagé un bénéfice de 49 milliards en 2019. Ce bénéfice a été engrangé grâce au renchérissement de l'or, à la politique monétaire de lutte contre le franc fort et aux intérêts négatifs. A l'heure actuelle, il est précisé par une convention que la BNS doit verser 1 milliard de francs suisses annuels aux cantons (2/3) et à la Confédération (1/3). Ce montant est doublé lorsque la réserve distribuable de la BNS dépasse les 20 millards de francs suisses. Néanmoins, cette large manne financière a attiré la convoitise et aiguisé l'appétit de nombreux acteurs politiques qui se sont manifestés dans la presse helvétique.

D'un côté, la gauche et l'UDC ont plaidé pour un versement spécifique à l'AVS. Selon ces partis politiques, cette proposition récurrente a d'autant plus de sens à l'heure actuelle car une part des bénéfices a été réalisée grâce aux intérêts négatifs. Or, ces intérêts grèvent les budgets des caisses de pension. Une motion Heer (udc, ZH) a notamment été déposée (18.4327). Elle a d'ailleurs reçu le soutien de la gauche. En outre, des voix des Verts se sont également élevées pour proposer d'investir cet argent dans la transition énergétique.

D'un autre côté, le PLR et le PDC ont réaffirmé l'importance de l'indépendance de la BNS. Ils ont également rejeté l'idée de la création d'un fonds souverain, qui avait également fait l'objet d'un débat en chambre lors du dépôt de la motion Leutenegger Oberholzer (ps, BL) (17.3614).

Au final, la BNS, en discussion avec le Département des finances (DFF), a décidé de verser un total de 4 milliards de francs suisses aux cantons (2/3) et à la Confédération (1/3). La clé de répartition entre les cantons est dictée par la taille de la population. Comme ce versement a été officialisé en mars 2020, la BNS a tenu à préciser qu'il n'était pas lié à la crise financière et économique induite par le Covid-19. Comme le montant alloué aux cantons et à la Confédération augmente à 2 milliards de francs suisses lorsque les réserves distribuables dépassent 20 milliards, il a été convenu qu'il augmenterait à 3 milliards pour plus de 30 milliards de francs suisses de réserves distribuables et à 4 milliards pour plus de 40 milliards de francs suisses. Cette décision, accueillie positivement par les cantons, a laissé le camp rose-vert sur sa faim. A l'opposé, le PLR et le PDC ont salué cette décision favorable aux cantons et conforme avec l'indépendance de la BNS. ²⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 18.06.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La crise du Covid-19 a remis sur la table l'épineuse question de la **répartition du bénéfice de la** Banque nationale suisse (**BNS**). Les Verts, le PS et l'UDC ont notamment recommandé une attribution du bénéfice à l'AVS. D'autres voix ont également milité pour une utilisation du bénéfice de la BNS pour combler les dettes contractées durant la crise du Covid-19. Au final, la BNS – par la voix de son vice-président Fritz Zurbrügg – a pointé du doigt les risques de politisation du bénéfice de la BNS, et donc la menace sur l'indépendance de l'institution. ²⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 30.01.2021 GUILLAUME ZUMOFEN

Grâce à ses positions en monnaies étrangères, à ses réserves d'or et à l'évolution favorable des marchés au quatrième trimestre 2020, la Banque nationale suisse (BNS) a dégagé un **bénéfice de CHF 21 milliards en 2020**. Comme chaque année, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer une répartition plus généreuse de ce bénéfice aux cantons et à la Confédération. Etant donné l'ampleur de la crise économique et financière induite par le Covid-19, plusieurs politiciens et politiciennes ont réclamé un versement exceptionnel pour compenser les pertes ainsi que les investissements de la Confédération et des cantons.

La BNS et le Département fédéral des finances (DFF) ont profité de la renégociation de la convention de distribution du bénéfice de la BNS pour réévaluer à la hausse les possibilités de répartition du bénéfice. Cette nouvelle convention, qui dure jusqu'en 2025, permet désormais à la BNS de verser jusqu'à CHF 6 milliards aux cantons et à la Confédération. Le mécanisme prévoit d'abord un versement de CHF 2 milliards en cas de bénéfice supérieur à ce montant, puis CHF 1 milliard supplémentaire pour chaque tranche de CHF 10, 20, 30 ou 40 milliards de bénéfice jusqu'à un maximum de CHF 6 milliards.

Cette nouvelle convention a donc permis un **versement de CHF 6 milliards aux cantons** (CHF 4 milliards) **et à la Confédération** (CHF 2 milliards) en 2021. ²⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 08.06.2021 GUILLAUME ZUMOFEN Au premier trimestre 2021, la Banque nationale suisse (**BNS**) a réalisé un bénéfice de CHF 38 milliards. Cette manne a, une nouvelle fois, rallumé le débat sur la répartition de ce bénéfice. La discussion s'est concrétisée avec la proposition d'**utiliser le bénéfice pour renflouer l'AVS** dans le cadre de sa révision (MCF 19.050). Dans cette optique, le PS, les Verts et l'UDC se sont alliés pour faire passer cette proposition. A l'opposé, le PLR, ainsi que de nombreux économistes, ont brandi l'argument de l'indépendance de la BNS. ³⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 11.06.2021 GUILLAUME ZUMOFEN La Banque nationale suisse (BNS) participe au «Projet Jura» qui vise la **mise en place d'une monnaie numérique par l'intermédiaire des banques centrales**. Cette monnaie numérique fonctionnerait sur la technologie des registres électroniques distribués (TRD) comme la blockchain. Au final, l'objectif sous-jacent des banques centrales est de répondre à la décentralisation de l'émission de monnaie en offrant une monnaie numérique sous contrôle des autorités monétaires. ³¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.09.2021 GUILLAUME ZUMOFEN Début septembre 2021, la Banque nationale suisse (BNS) a mis sous les projecteurs l'évolution des marchés hypothécaires et immobilier. En effet, au bénéfice d'une chute du taux d'intérêt, le prix des maisons et des appartements en PPE ont explosé ces dernières années. Plus précisément, le risque de capacité financière a augmenté. Alors que les coûts assumés par l'emprunteur ne doivent, théoriquement, pas dépasser un tiers de son revenu. Une hausse du taux d'intérêt à hauteur de 4 à 5 pour cent mettraient potentiellement en difficulté la moitié des emprunteurs. Face à ce risque croissant, la possibilité de réactivation du volant anticyclique, qui force les banques à augmenter leurs fonds propres, a été mis sur la table. Lors d'une conférence de presse, la BNS a mis un terme aux spéculations à la fin du mois. Le volant anticyclique n'a pas été réactivé. Par contre, la BNS a indiqué suivre attentivement l'évolution des marchés hypothécaires et immobilier. ³²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 07.12.2021 GUILLAUME ZUMOFEN Le vice-président de la Banque nationale suisse (BNS), Fritz Zurbrügg, a décidé de quitter ses fonctions à la fin du mois de juillet 2022. Sous son égide, le troisième département de la BNS, qui traite des marchés financiers, de la surveillance du franc, et de la mise en œuvre de la politique monétaire, a mis un terme au taux plancher et a introduit les taux d'intérêt négatifs. En ce qui concerne sa succession, quelques noms ont été cités dans la presse, comme Marlène Amstad, directrice de la FINMA, ainsi que les professeures Beatrice Weder di Mauro, Aymo Brunetti, ou encore Cédric Tille. Une solution interne, avec Thomas Moser ou Andréa Maechler est également envisagée. ³³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.03.2022 GUILLAUME ZUMOFEN Etant donné les sanctions financières et économiques imposées à la Russie, à la suite de la guerre en Ukraine, la Banque nationale suisse (BNS) s'interroge sur ses actifs russes. Pour être précis, la BNS détient plus de CHF 100 millions de titres russes. Même si ce montant ne représente que 0.05 pour cent de ses réserves de devises, la BNS souhaite éviter des pertes suite à la dévalorisation des actifs russes. ³⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 08.03.2022 GUILLAUME ZUMOFEN Comme estimé en janvier 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a dégagé un bénéfice de CHF 26,3 milliards en 2021. Après distribution de CHF 2 milliards à la Confédération et de CHF 4 milliards aux cantons, les réserves de la BNS s'établissent désormais à CHF 102.5 milliards. Cette réserve pour distributions futures continuera certainement à attiser les convoitises. 355

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 05.05.2022 GUILLAUME ZUMOFEN A la suite du départ à la retraite de Fritz Zurbrügg, le Conseil fédéral a nommé Martin Schlegel à la vice-présidence de la Banque nationale suisse (BNS). En nommant le suppléant de Thomas Jordan, le gouvernement a donc opté pour une solution interne. Tous les experts s'accordent sur le fait que cette nomination ne devrait pas modifier le cap de la politique monétaire de la BNS.

Si les compétences de Martin Schlegel n'ont pas été remises en question par la presse helvétique, plusieurs journaux ont tout de même questionné la décision du Conseil fédéral de ne pas nommer une femme comme vice-présidente, alors qu'Andréa Maechler, responsable du département des marchés financiers à la BNS, était pressentie. 36

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 29.07.2022 GUILLAUME ZUMOFEN

La Banque nationale suisse (BNS) a enregistré une perte de CHF 95.2 milliards au premier semestre 2022. Cette perte a été essentiellement provoquée par une conjoncture économique mondiale en berne, contaminée en grande partie par la guerre en Ukraine et la volatilité des prix, notamment de l'énergie et agricoles. Cette lourde perte rajoute de l'instabilité dans les prévisions budgétaires cantonales. En effet, il n'est pas certain que la BNS puisse verser, en 2023, une part de ses bénéfices aux cantons et à la Confédération. Les ministres cantonaux des finances doivent donc s'interroger, dès aujourd'hui, sur l'ajout ou non de la contribution de la BNS à leur budget 2023.

Pour sa part, la BNS a rappelé que la forte augmentation de son bilan, depuis 2008, entraîne non seulement des potentiels de rendements considérables, mais également de forts risques de pertes. Au niveau politique, cette perte a remis en lumière les débats sur la répartition des bénéfices de la BNS. D'un côté, les fervents défenseurs de l'indépendance de la BNS, et notamment le PLR, se sont empressés de souligner que ce résultat «catastrophique» devait servir de rappel à celles et ceux qui souhaitent allouer le bénéfice de la BNS à l'AVS ou à la lutte contre le changement climatique. D'un autre côté, les politiciens et politiciennes qui militent pour une clarification de la distribution et un retour des bénéfices de la BNS à la population, et notamment la gauche, ont rappelé que les «énormes» provisions de la BNS pouvaient combler de telles pertes le cas échéant. ³⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTEDATUM: 22.09.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de contrer la pression inflationniste, la Banque nationale suisse (BNS) a rehaussé son taux directeur de 75 points de base. Le taux directeur, à partir du 23 septembre 2022, est donc de 0.5 pour cent. Cette décision met un terme à la situation inédite, depuis 2015, des taux négatifs. En plus d'un frein à l'inflation, cette décision devrait avoir deux conséquences majeures: les banques commerciales ne devront plus payer des taux négatifs lorsqu'elles déposent des liquidités à la BNS et les taux hypothécaires devraient prendre l'ascenseur. ³⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 01.11.2022 GUILLAUME ZUMOFEN Sur les **trois premiers trimestres** de l'année **2022**, la Banque nationale suisse (**BNS**) a **enregistré une perte de CHF 142 milliards**. Les positions en monnaies étrangères représentent l'essentiel de la perte (CHF 141 milliards). Ces chiffres ont crispé les argentiers cantonaux et fédéraux. En effet, il est fort probable que la BNS renonce à distribuer des bénéfices aux cantons et à la Confédération. Pour rappel, la BNS a versé ces dernières années CHF 6 millards entre les cantons et la Confédération. Il s'agissait du maximum attribuable. ³⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 12.11.2022 GUILLAUME ZUMOFEN

Au mois de septembre 2022, l'**inflation** s'est fixée à 3.3 pour cent sur un an. Au mois d'octobre 2022, l'inflation s'est fixée à 3.0 pour cent sur un an. Face à cette tendance à moyen terme, la Banque nationale suisse (**BNS**) a confirmé qu'elle envisageait **différentes mesures afin de renouer avec la stabilité des prix**. En effet, une telle inflation dépasse l'objectif de 0.0 à 2.0 pour cent d'inflation maximum de la BNS. Dans cette optique, la BNS a notamment mis un terme aux taux négatifs. ⁴⁰

Banken

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE DATUM: 31.12.1991 HANS HIRTER Der Konzentrationsprozess im Bankensektor intensivierte sich 1991. Da die für das Bestehen im verschärften Wettbewerb mitentscheidende moderne. Infrastruktur eine gewisse Mindestgrösse verlangt, waren vom Strukturwandel vor allem die kleineren Banken betroffen. Wegen ihrer geringeren Diversifikationsmöglichkeiten bereiteten auch die markanten Einbussen im Immobiliensektor den Regionalbanken grössere Schwierigkeiten als den Grossbanken. Die Zahl der dem Bankengesetz unterstellten Institute ging nach Angaben der Nationalbank innerhalb eines Jahres von 625 auf 592 zurück, diejenige der Regionalbanken reduzierte sich nach Angaben der Bankenkommission von Anfang 1990 bis Ende 1991 um rund 10%. 41

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.09.2015 NICO DÜRRENMATT

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 26.03.2020 GUILLAUME ZUMOFEN Per 1. September 2015 wurde die **Postfinance** als fünftes Bankinstitut (nach UBS, CS, ZKB, Raiffeisen) von der SNB als systemrelevant eingestuft. Begründet wurde dieser Schritt mit der derart starken Stellung der Postfinance im Einlagengeschäft und im Zahlungsverkehr, dass im Falle eines Konkurses der Postfinance grosse volkswirtschaftliche Schäden entstehen würden. Als Folge ihrer Systemrelevanz muss die Postfinance strengere Vorgaben erfüllen, etwa im Bereich des Eigenkapitals. ⁴²

Le Conseil fédéral, en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), la Délégation des finances des chambres fédérales et les banques, a mis en place des **crédit-relais** pour permettre aux PME de surmonter la crise du **Covid-19**. Ce mécanisme financier de 40 milliards de francs suisses met sur le devant de la scène les **banques helvétiques**. En effet, elles doivent libérer dans un temps record des montants conséquents pour les mettre à disposition des entreprises. Afin de permettre ces crédit-relais, la BNS a créé une facilité de refinancement illimitée et la Finma a allégé les régulations relatives aux fonds propres et au volant anticyclique. Dès le 26 mars, journée de lancement des crédit-relais, des milliers de demandes ont été adressées aux banques helvétiques. Le programme de soutien a donc touché sa cible. 435

```
1) SNB, Geschäftsbericht, 82-1989, S. 33 ff.
2) AB NR, 1990, S. 2485 f.; AB NR, 1990, S. 925 f.; AB SR, 1990, S. 375 ff.
3) NZZ, TA, 16.1.15; NZZ, TA, 17.1.15
4) Geldpolitische Lagebeurteilung vom 10. Dezember 2015
9.8.17: I.T. 10.8.. 11.8.. 15.8.17
6) TA. 8.1.19: A7. N77. TA. 10.1.19: A7. 15.1.19: LT. 13.2.19: SGT. 5.3.19: N77. 13.3.19: LT. SGT. 22.3.19
7) TA, 20.1.20; LT, 21.1., 6.2., 18.3.20
8) Blick, LT, 7.1.20; Blick, 9.1.20; LT, 10.1.20; CdT, NZZ, 15.1.20; NZZ, 16.1.20; LT, 21.1.20; CdT, 31.1.20; LT, TA, 12.2.20; NZZ,
15.2.20; AZ, 18.2.20; LT, 25.2., 6.3., 10.3.20; TA, 17.3., 31.3.20; WW, 2.4.20
9) CdT, 20.5.20; TA, 28.5.20; LT, 29.5.20; LT, NZZ, 5.6.20; CdT, 9.6.20; CdT, LT, NZZ, 19.6.20
10) AZ, LT, NZZ, 17.12.20; NZZ, 18.12.20
11) CdT, LT, NZZ, 25.2.21; CdT, 5.3.21; LT, WW, 11.3.21; NZZ, 13.3.21; CdT, 23.3.21
12) LT. 14.4.21; LT. NZZ. 17.4.21
13) CdT, LT, 4.12.21
14) LT, 10.2.22; NZZ, 19.2.22; AZ, 21.2.22
15) Lib, 12.5.22; LT, Lib, 20.5.22; Lib, 24.5.22; CdT, 28.5.22; LT, Lib, 14.6.22; AZ, Blick, LT, 17.6.22; Blick, 18.6.22; SoZ, 19.6.22;
24H, 20.6.22; 24H, CdT, LT, WOZ, 23.6.22; WOZ, 14.7.22
16) BBI, 1992, III, S. 376 ff.; BBI, 1992, III, S. 432; Bund, 18.1.92; SHZ, 18.6.92; SNB, Geschäftsbericht. 85-1992. S. 74 ff.
17) Presse vom 1.7, (Rücktritt), 16.9, (Bankrat), 19.9, (Wahl) und 20.9,00, Vgl, auch Bund, 16.12,00 (zu Roth) und NZZ, 31,12,00
(zu Meyer).9
18) Presse vom 22.6. und 23.6.07. Siehe auch Lit. Schweizerische Nationalbank.
19) SNB, 103. Geschäftsbericht 2010, S. 121 ff.; Presse 5.3.10, 2. Hälfte August 2010, 13.11.10.
20) Mitteilung des Bankrats der SNB vom 23.12.11; Blick, 24.12.11; SO, 27.12.11.
21) NZZ, 30.4.16
22) A7 B7 Blick LMD L7 N77 SGT TA 10 1 17
23) TA, 9.2.17; LT, 11.2.17; SoZ, 12.2.17; AZ, 18.2.17
24) LT, 12.6.17; AZ, LZ, NZZ, SGT, 13.6.17; AZ, LZ, NZZ, TA, 16.6.17
25) AZ, LT, LZ, NZZ, SGT, TA, 16.8.18
26) LT, 4.3.19; AZ, BaZ, LT, Lib, NZZ, SGT, 6.3.19
27) AZ, 3.1.20; Bund, LT, 7.1.20; AZ, 9.1.20; Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; Lib, 17.1.20; AZ, Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; Lib, 17.1.20; AZ, Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; LT, 15.1.20; LZ, SZ, TA, 
CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 3,3,20
28) A7. CdT. N77. 18.6.20: Blick. 19.6.20: N77. 23.6.20: LT. 24.6.20: WW. 9.7.20
29) LT, TA, 6.1.21; AZ, CdT, LT, NZZ, TA, 9.1.21; LT, 13.1.21; NZZ, 16.1.21; CdT, LT, LZ, Lib, NZZ, TA, 30.1.21; CdT, 1.2.21; LT, 2.2.21;
LT, Lib, 3.2.21; CdT, 6.2.21; CdT, NZZ, 2.3.21
30) CdT, 17.4.21; AZ, CdT, LT, NZZ, TG, 30.4.21; SoZ, 2.5.21; NZZ, 5.6.21; CdT, 8.6.21; LT, 11.6., 16.6.21; AZ, 19.6.21; SoZ, 20.6.21;
Blick 23 6 21
31) AZ, CdT, 11.6.21; Lib, 29.6.21
32) LT, NZZ, 1.9.21; NZZ, 2.9., 16.9.21; AZ, LT, NZZ, 24.9.21; Blick, 1.10.21
33) AZ, CdT, LT, 7.12.21
34) TA, 1.3.22; 24H, 2.3.22
35) CdT, 5.1.22; 24H, CdT, LT, NZZ, 8.1.22; 24H, CdT, LT, TA, 8.3.22
36) CdT, LT, NZZ, TA, 5.5.22; AZ, 7.5.22; SoZ, 8.5.22; WW, 12.5.22
37) CdT, 8.7.22; TA, 11.7.22; CdT, LT, 16.7.22; LT, 29.7.22; 24H, Lib, TA, 30.7.22
38) Communiqué de presse BNS du 22.09.2022; TG, 19.9.22; 24H, LT, 20.9.22; 24H, 21.9.22; AZ, LT, 22.9.22; AZ, LT, Lib, NZZ,
Republik, TA, 23.9.22; SoZ, 25.9.22
39) Communiqué de presse BNS du 30.10.2022.pdf; AZ, Blick, LT, NZZ, TA, 1.11.22; CdT, 2.11.22
40) CdT, 12.8.22; NZZ, 16.8.22; TA, 29.8.22; NZZ, 2.9.22; TA, 5.9., 19.9.22; Blick, 23.9.22; CdT, 24.9.22; LT, 12.11.22
41) JdG, 4.3.92; NZZ, 20.6.92; Bilanz, 1991, Nr. 12, S. 16 ff.; Politik und Wirtschaft, 1991, Nr. 11, S. 52 ff.; SNB, Jahresbericht, 84-
1991, S. 46 ff.; Spremann (1991): Ein dritter Weg für die Regionalbanken
43) A7 7 3 20: TA 11 3 20: N77 13 3 20: TA 17 3 19 3 20: LT N77 20 3 20: N77 21 3 20: LT TA 25 3 20: A7 Blick CdT LT
```

Lib, NZZ, TA, 26.3.20; AZ, 27.3.20; CdT, LT, Lib, 31.3.20; AZ, LT, 4.4.20; NZZ, 11.4.20; SoZ, 12.4.20; LT, 14.4.20; Blick, 24.4.20;

LT, 28.4.20